



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Préfet

Évreux, le 7 mai 2024

Le préfet de l'Eure

à

Destinataires in fine

Objet : Posture VIGIPIRATE été automne 2024 - niveau « urgence attentat » / mesures à prendre dans le département de l'Eure.

Dans le cadre de l'arrivée de la flamme olympique sur le territoire national et dans la perspective des Jeux Olympiques 2024, une adaptation de la posture du dispositif VIGIPIRATE a été activée à compter de ce mercredi 7 mai.

Face à la menace terroriste prégnante sur notre territoire, le Premier ministre a décidé de maintenir la posture VIGIPIRATE au niveau "urgence attentat" sur l'ensemble du territoire.

Cette posture constitue le plus haut niveau de vigilance, de protection et de prévention du dispositif VIGIPIRATE. Ainsi, plusieurs mesures sont activées dans le cadre du continuum de sécurité que nous avons en partage. Les forces de l'ordre sont pleinement mobilisées à vos côtés pour renforcer notre niveau de sécurité collective.

Ainsi, il convient, de **mettre en place et** de maintenir les dispositions visant à :

1. Restreindre voire interdire les activités et limiter le stationnement aux abords immédiats des établissements scolaires, des établissements d'enseignement supérieur et des lieux de culte. Les polices municipales sont appelées à soutenir l'engagement de la police et de la gendarmerie nationales dans l'accroissement des patrouilles et plus largement la surveillance des sites sensibles.

2. Renforcer les contrôles d'accès des personnes, des véhicules, des objets entrants dans les établissements scolaires, les lieux de culte, hôpitaux, bâtiments publics, sites sportifs et culturels. **Un contrôle systématique des accès aux espaces touristiques, culturels, sportifs et de loisirs est à rechercher.**

3. Renforcer la vigilance aux abords des sites abritant des événements en rapport avec les Jeux Olympiques et Paralympiques et à l'Euro 2024 de football. **Une vigilance renforcée doit être mise en œuvre autour des établissements recevant du public (restaurants, bars, cafés) amenés à retransmettre**

des épreuves médiatisées pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques ou les matchs de football pendant l'Euro 2024.

4. Signaler tout comportement suspect aux abords des lieux précités, en contactant le 17. Ces consignes doivent être relayées auprès des agents placés sous votre autorité.

5. Renforcer la vigilance lors des rassemblements liés aux manifestations politiques, sportives, culturelles ou culturelles s'agissant des armes blanches et autres objets suspects.

Une attention toute particulière devra être portée aux rassemblements de public liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques, dont le Relais de la Flamme le 6 juillet prochain, ainsi que les rassemblements de plein air organisés dans le cadre des Olympiades culturelles et des retransmissions des matchs de l'Euro 2024 de football.

Vous veillerez à passer clairement cette consigne aux polices municipales et aux sociétés de sécurités privées mobilisées pour le bon déroulement des manifestations culturelles et sportives notamment.

6. Installer des dispositifs « anti-voitures-béliers » lors des rassemblements et des manifestations.

7. Porter une vigilance renforcée sur les risques de cyberattaques, par la mise en œuvre de mesures de prévention simples : <https://cyber.gouv.fr/dix-regles-dor-preventives>

En cas de détection de cyberattaque, merci de la signaler immédiatement à l'adresse : pref-ordre-public@eure.gouv.fr.

Je vous invite également à me transmettre à l'adresse pref-sidpc27@eure.gouv.fr, les dates des événements festifs prévus en extérieur et rassemblant du public.

Pour mémoire, les services du Premier ministre ont mis en ligne une plateforme de sensibilisation VIGIPIRATE (www.vigipirate.gouv.fr), qui donne à chacun, particulier comme professionnel, sous forme de fiches synthétiques, des clefs de compréhension sur la menace terroriste afin de mieux l'appréhender et l'identifier. Elle permet également d'avoir une meilleure connaissance des gestes et des réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque.

Les services de l'Etat restent à votre écoute pour répondre à vos interrogations éventuelles.

Je vous remercie par avance de votre forte implication dans la mise en œuvre de ces mesures.

Le préfet,



Simon BABRE

DESTINATAIRES

Mesdames et Messieurs les maires ;

Monsieur le président du conseil régional ;

Monsieur le président du conseil départemental ;

Monsieur le Colonel commandant le groupement de gendarmerie de l'Eure ;

Monsieur le Délégué territorial de l'ARS Normandie

Monsieur l'Administrateur provisoire du centre hospitalier Seine-Eure

Monsieur le directeur départemental de la police nationale de l'Eure ;

Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

Madame la directrice départementale de la protection de la population ;

Monsieur le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités ;

Madame la directrice des services départementaux de l'Education nationale ;

Monsieur le Colonel, délégué militaire départemental ;

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer ;

Monsieur le chef de l'unité bidépartementale Eure Orne de la DREAL ;

Madame l'architecte des bâtiments de France.

Madame la directrice de Secrétariat Général Commun Départemental

Copies : M. le procureur de la République

MM les sous-préfets d'arrondissement des Andelys et de Bernay

